

Les 20 ans du service de prévention spécialisée de Seine-Saint-Denis

1-Introduction

Monsieur le Président du Conseil départemental,
Monsieur le député, Monsieur le Maire,
Madame la Sous-préfète,
Mesdames, Messieurs, les adjoints aux maires
Chers partenaires,

Je suis très heureux de vous accueillir ici aujourd'hui pour fêter les 20 ans du Service de prévention spécialisée de la Fondation en Seine-Saint-Denis.

La Fondation a, en effet, été sollicitée par le Conseil général de Seine-Saint-Denis au milieu des années 90 pour mettre en œuvre des actions de prévention spécialisée. Le service est habilité et conventionné depuis le mois d'octobre 1995.

Cela est d'autant plus important que la prévention spécialisée est le cœur de métier de la Fondation. En effet, c'est en 1957 que la première équipe de prévention de la Fondation a vu le jour rue Olivier Métra dans le XXe arrondissement de Paris. Depuis nous nous sommes développé et ce sont près de 300 salariés qui travaillent à la Fondation, au sein de 10 services : prévention spécialisée, internats, AEMO, CHRS, EDI, hébergement, accueil de jour, formation, entreprise insertion, répartis dans 4 départements d'Ile de France.

2-Implantations

Je vous remercie Monsieur le Maire d'Epinais de nous recevoir en votre commune. Ce lieu n'est pas choisi par hasard puisque l'une des deux premières équipes constituées par la Fondation a débuté ici même, au sein des quartiers Centre Ville et Orgemont. L'autre équipe créée en 1995 intervenait et intervient toujours dans le quartier Sud de L'Île-Saint-Denis.

Viendront ensuite, les implantations d'équipes à Saint Ouen en 1999, à Villetaneuse en 2000 et à la Courneuve en 2003.

Aujourd'hui, 11 équipes travaillent au sein de ces 5 villes.

3-La Seine-Saint-Denis et les valeurs de la Fondation

La Seine-Saint-Denis est un territoire de solidarités. Le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis en témoigne en valorisant la prévention spécialisée qui permet de créer du lien avec les jeunes et de les faire progresser. Cette démarche n'est pas présente dans tous les départements ou ne l'est plus. Ces actions de prévention vivent également par les volontés communales de voir une intervention auprès des jeunes et de leur famille.

Il a fallu et il faut toujours de fortes convictions, de l'imagination, de la ténacité et de l'adaptabilité pour répondre aux besoins des personnes en difficultés.

La Fondation a de fortes convictions, elle assure une fonction citoyenne, fait remonter les besoins de terrain et prend position sur les questions de société. Elle défend des valeurs sur les territoires concernés par son intervention.

La Fondation est très soucieuse de nouer des partenariats avec les intervenants de terrain dont font partie les services communaux et départementaux.

Nous sommes aussi attachés à la coopération avec les associations au niveau local et opérationnel, notamment au sein d'IDEE 93 ou de Nord Ouest.

4-Les actions de la Fondation.

Le service a acquis une solide expérience. Il a un souci d'exigence et de professionnalisme. Le service est aussi fidèle aux buts fixés par nos statuts :

« L'aide aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes en difficultés d'insertion ou en danger moral ou physique et à la défense de leurs intérêts moraux et matériels ».

Il s'agit pour nous :

D'être présent dans la rue bien entendu

De Faire avec les jeunes et leurs familles et non à leur place. En les accompagnant collectivement et individuellement.

De Partager avec les jeunes.

De Rechercher des solutions sur le plan de l'insertion.

De Mettre en valeur les capacités et les compétences de chacun.

Et enfin d'innover et d'expérimenter.

Ces grands principes d'action sont vivants et, associés aux partenariats, permettent de favoriser l'accès à la citoyenneté des jeunes.

Les actions de la Fondation, ce sont aussi des possibilités pour les jeunes de Seine-Saint-Denis d'avoir accès à nos centres de vacances et de réaliser dans ce cadre des chantiers éducatifs ou de solidarité.

Il est important de le souligner.

5-Mémoire et remerciements.

Je salue aujourd'hui la mémoire de Michelle le Reste, directrice du service entre 1995 et 2008 et qui nous a quitté en 2011.

Je tiens à saluer le travail de Bruno Vanderborght, directeur du service de 2009 à 2011 après avoir été directeur adjoint. Je salue aussi les chefs de service qui ont contribué au développement puis au bon fonctionnement du service.

C'est aussi l'occasion de remercier Yann Bourhis, absent pour des raisons familiales, Samir Lamouri et leurs équipes pour leur travail mais également pour l'organisation de cet anniversaire.

Célébrer cet anniversaire me permet aussi d'exprimer toute ma gratitude aux salariés du service de Seine-Saint-Denis pour leur engagement quotidien en faveur des jeunes. Ce sont 52 salariés qui œuvrent au quotidien.

Seule la prévention par l'éducation et la formation peut apporter une réponse à long terme aux difficultés sociales. C'est en ce sens que, je l'espère, nous allons pouvoir agir pendant de longues années encore dans ce beau département qu'est la Seine-Saint-Denis.

En 2015, 2529 jeunes et adultes ont été suivis ou accompagnés.

Permettez-moi encore d'évoquer un dernier point qui me paraît essentiel.

Nous devons soutenir la difficile action éducative des équipes qui travaillent dans des lieux souvent stigmatisés et médiatisés. Leur rôle est complémentaire de celui d'autres intervenants du champ social.

Cette action éducative, en direction de jeunes souvent en conflit avec les institutions prend du temps. Elle repose avant tout sur une rencontre humaine. Nous savons tous que créer des liens avec des personnes qui n'ont plus confiance en elles-mêmes exigent de la sollicitude, de l'empathie et du pragmatisme.

Merci aux jeunes et aux parents de Seine-Saint-Denis de leur présence et aussi pour ce qu'ils ont prévu pour un peu plus tard dans la soirée.